



Jean-Guy Hamelin, maire

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec le rapport financier 2020 et le rapport de l'auditeur indépendant madame Sophie LEFORT, CPA auditrice, CGA, de la firme LLG CPA inc., ont été déposés à la séance du 8 juin 2021.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

C'est avec fierté que je vous présente les faits saillants.

Résultats 2020

Surplus de l'exercice : 178 170\$

Revenus

Résultats :	5 285 657 \$
Budget :	<u>4 881 000 \$</u>
Écart :	404 657 \$

- Taxes : 64 000 \$
- Permis et mutations immobilières : 75 000 \$
- Entraide incendie : 87 000 \$
- Subvention – Gouv. du Québec : 255 000 \$
- Perte de recettes – Covid 19 : - 77 000 \$

Dépenses

Résultats :	5 107 587 \$
Budget :	<u>4 881 000 \$</u>
Écart :	226 487 \$

- Équipements informatiques : 20 000 \$
- Services professionnels : 40 000 \$
- Entraide incendie : 62 000 \$
- Voirie : 104 000 \$

Surplus libre et fonds réservés

Au 31 décembre 2020, la municipalité de Saint-Michel disposait d'un surplus libre et des fonds réservés au montant de 428 718 \$.



Programme triennal des immobilisations

En 2020, la Municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 1 790 000 \$ comme suit :

- L'acquisition d'une parcelle de terrain du MTQ (dépôt de garantie 240 \$);
- L'acquisition d'équipements informatiques à l'hôtel de ville (8 606 \$);
- L'acquisition des appareils respiratoires autonomes et des équipements reliés aux appareils pour son service de sécurité incendie (126 559 \$);
- L'acquisition d'un radar de vitesse, d'une souffleuse à neige et d'une remorque (27 244 \$);
- Les travaux d'accotement sur la rue Principale (28 847 \$);
- La réfection routière dans le secteur urbain (1 085 404 \$);
- L'amélioration du réseau d'éclairage (3 801 \$);
- Les honoraires professionnels dans le cadre du démantèlement de l'usine Neuchâtel (47 340 \$);
- L'acquisition et l'installation d'une enseigne numérique située à l'hôtel de ville (59 302 \$);
- La réparation de fissures de maçonnerie à l'église (28 929 \$)
- La finition des travaux de réaménagement et de l'agrandissement de la bibliothèque municipale (dernier paiement prévu au contrat de l'entrepreneur 115 401 \$);
- L'aménagement du parc École par l'acquisition de module de jeux et de jeux d'eau (253 725 \$)

Endettement de la municipalité

Au 31 décembre 2020, la dette nette à long terme de la municipalité est établie comme suit :

Pour l'ensemble des contribuables :	7 089 863 \$
Pour le secteur urbain (dette égout) :	5 064 126 \$
La part du gouvernement (subventions):	2 382 172 \$

Rémunération des élus

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente les rémunérations pour l'année 2020.

	Maire	Conseiller
Rémunération	18 509 \$	6 170 \$
Allocation de dépenses	9 255 \$	3 085 \$

De plus, le maire reçoit une rémunération de 517 \$ et une allocation de dépense de 2 569 \$ de la MRC les Jardins-de-Napierville.

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Michel (l' « entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers 2020 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Michel au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Bilan de l'année

L'exercice de la présentation du rapport financier est également le moment de faire le bilan de l'année. L'année 2020 fut une année exceptionnelle dû à la pandémie COVID-19. Malgré tout, la Municipalité a maintenu ses services auprès des contribuables et a réalisé, entre autres:

- le maintien du camp de jour;
- le renouvellement de l'entente avec la ville de Saint-Rémi pour l'utilisation de l'écocentre, sur une période de cinq (5) ans;
- l'adoption d'un règlement sur la gestion contractuelle afin de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense entre 25 000 \$ et 105 700 \$;
- la signature de la première convention collective des cols bleus de Saint-Michel;
- la signature d'une entente avec le centre de service scolaire des Grandes-Seigneuries dans le cadre de l'agrandissement de l'école primaire Saint-Michel-Archange;
- la tenue de plusieurs rencontres avec des promoteurs pour un projet de développement domiciliaire.

De plus, la Municipalité a également procédé à la modification de divers règlements municipaux dans le but d'offrir un meilleur service aux contribuables, soit pour l'utilisation du service de la bibliothèque, en matière de sécurité incendie relative à la protection contre l'incendie, de même que l'amélioration du réseau routier sur le territoire de la municipalité. En 2020, le conseil a assisté à diverses réunions en vue d'une refonte majeure des règlements d'urbanisme dont l'adoption est prévue en automne 2021.





Vivre avec passion!

Conclusion

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2020 ainsi que les faits saillants sur notre site Web au <http://municipalite-saint-michel.ca/documents-dinformation/finances/>.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal ainsi que les gestionnaires et employés de la municipalité de Saint-Michel, pour tout le temps investi et le travail accompli.

Je vous souhaite un bel été.

Jean-Guy Hamelin
Maire



De gauche à droite, Marcel Roy, Mario Guérin, Claude Poupart, Catherine Lefebvre, Jean-Guy Hamelin (maire), Patrice Lirette et Patrick Phaneuf.